



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Réunion du 11 mai 2004**

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni le
11 mai à 15h**

Étaient présents :

M. Claude BLANCHEMAISON, Mme Monique CERISIER Ben GUIGUA, M. Jean-François DESMAZIERES, M. Xavier NORTH, M. Alain FOUQUET, Mme Christine ROBICHON, Mme Hélène DEFROMONT, M. Mehdi DRISSI, M. Michel PROM, M. Michel VANDEPOORTER, M. Thomas CHALUMEAU, M. Dominique BORNE, Mme Anne DUTERTRE, M. Francis HUSS, M. Jean-Pierre BAYLE, M. Jacques HABERT, Mme Michèle BLOCH, M. Abdelouhab BOUKOURAYCH, M. Michel BOUDOUX, M. Philippe ESNAULT, M. Roger FERRARI, Mme Catherine JUSTIN, M. Jean KLEIN.

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Gilles LE MOAL, M. Jean PARMENTIER

Étaient excusés : M. François ROCHEBLOINE, député de la Loire

Le représentant du ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

Le représentant du ministère délégué au commerce extérieur

POINT N°11 : don au lycée Théodore Monod de Nouakchott (Mauritanie)

Les dons et legs sont soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'agence en application de l'article 8 du décret 2003-1288.

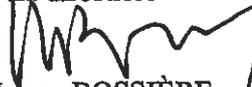
En conséquence, le conseil d'administration est invité à se prononcer sur l'acceptation d'un don proposé au lycée Théodore Monod de Nouakchott.

VOTE POUR : 17

CONTRE : 0

ABST : 2

La directrice



Maryse BOSSIÈRE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères, de la coopération
et de la francophonie

Monsieur le ministre délégué à la coopération et à la francophonie

Monsieur le secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie

Copie M. Chalumeau (ministère délégué au budget, direction du budget)